
Les notaires du Grand Paris en quelques chiffres

Publié le 17/02/2012



Présentation des notaires en quelques chiffres

Combien y a-t-il de notaires en Ile-de-France ?

Près de 2.500 notaires exercent dans les 8 départements qui composent la Région Ile-de-France. Ils emploient plus de 9.000 collaborateurs au sein de 650 études réparties sur l'ensemble du territoire régional, soit plus de 10.000 personnes qui sont les acteurs du notariat en Ile-de-France.

En 10 ans, le nombre de notaires dans la Région s'est fortement accru. Plusieurs dizaines d'études nouvelles ont été créées afin de répondre aux besoins de droit et de conseils de proximité des franciliens.

Le notariat d'Ile-de-France est un acteur du développement économique et social de la Région d'Ile-de-France, qui avec près de 12 millions d'habitants et 30% du PIB français, constitue la première métropole économique de l'Europe continentale.

Comment sont répartis les notaires en Ile-de-France ?

Les notaires d'Ile-de-France sont répartis sur tout le territoire francilien (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines et Val-d'Oise) en fonction d'un maillage territorial répondant aux besoins de droit de la population. On trouve en général une étude de notaire par canton. Les notaires franciliens reçoivent dans leurs offices environ 4.000.000 de personnes par an. Ils collectent des taxes pour le compte de l'Etat.

(chiffres au 02 septembre 2020)

Paris (75)

Nombre de notaires	1 451
Nombre d'offices	327

Seine-et-Marne (77)

--	--

Nombre de notaires	204
Nombre d'offices	104

Yvelines (78)

Nombre de notaires	336
Nombre d'offices	109

Essonne (91)

Nombre de notaires	203
Nombre d'offices	66

Hauts-de-Seine (92)

Nombre de notaires	327
Nombre d'offices	81

Seine-Saint-Denis (93)

Nombre de notaires	149
Nombre d'offices	48

Val-de-Marne (94)

Nombre de notaires	201
Nombre d'offices	70

Val-d'Oise (95)

Nombre de notaires	173
Nombre d'offices	79

L'organisation du Notariat en Ile-de-France

Ils sont regroupés au sein de 5 Chambres professionnelles départementales ou interdépartementales :

- Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine (92)

Nombre de notaires	327
Nombre d'offices	81
Nombre de collaborateurs	1 025
Nombre d'actes rédigés	74.908

- Chambre des Notaires de Versailles (78, 95)

Nombre de notaires	509
Nombre d'offices	188
Nombre de collaborateurs	1.400
Nombre d'actes rédigés	153.097

- Chambre des Notaires de l'Essonne (91)

Nombre de notaires	203
Nombre d'offices	66
Nombre de collaborateurs	737
Nombre d'actes rédigés	72.717

- Chambre des Notaires de Seine-et-Marne (77)

Nombre de notaires	204
Nombre d'offices	104
Nombre de collaborateurs	853
Nombre d'actes rédigés	84.461

- Chambre des Notaires de Paris (75, 93, 94)

Nombre de notaires	1 801
Nombre d'offices	445
Nombre de collaborateurs	6 011
Nombre d'actes rédigés	380.000

Une offre de services adaptée aux demandes des franciliens - Les offices d'Ile-de-France proposent une offre de services juridiques adaptés aux besoins des particuliers, des entreprises et de collectivités locales.

Chaque étude est apte à conseiller sa clientèle au quotidien et à rédiger des acte authentiques.

Outre leur compétence commune en droits des familles, immobilier, conseil patrimonial et fiscalité, les notaires ont acquis un savoir-faire reconnu dans le traitement d'investissements et de montages immobiliers complexes ou dans des domaines juridiques spécifiques de droit des affaires, de la propriété intellectuelle ou de droit international privé.